



BUREAU RESTREINT DU COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

REUNION du 20 SEPTEMBRE 2018
à 17h00

Présidence: GALLÉ Philippe.

Présents : BASTGEN Patrick, BONNET Philippe, CHASLE Pierre, TERCIER Pierre.

Assiste : DURAND Fabrice (Directeur Administratif).

1- INTERVENTION DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Fabrice DURAND

Le Directeur Administratif informe le Bureau sur les points ci-dessous :

1.1- Ententes des clubs

Fabrice DURAND informe le Bureau des demandes d'entente suivantes dans les compétitions jeunes et féminines.

Considérant les dispositions de l'article 7 des R.G. des championnats départementaux féminins et de l'article 14 du Règlement des championnats jeunes du District qui indiquent :

- qu'une équipe en entente ne peut être engagée qu'à la seule condition que chaque club (de D2 à D5) la composant présente au moins 2 licenciés de la catégorie.
- qu'une équipe d'un club de D1 ne peut être engagée qu'à la seule condition que chaque club (de D2 à D5) la composant présente au moins 3 licenciés de la catégorie.

Considérant les lois du jeu indiquant le nombre minimum de joueurs pour engager une équipe :

- 8 joueurs pour une équipe Foot à 11.
- 7 joueurs pour une équipe U15 à 8, U13 et U11.
- 4 joueurs pour une équipe U9.
- 3 joueurs pour une équipe U7.

Considérant l'état des effectifs par clubs par catégories à ce jour,

Le Bureau dit aux clubs visés par un avis défavorable ci-dessous qu'ils sont exclus de l'équipe en entente dans laquelle ils se sont pourtant déclarés.

Catég.	Compét.	Clubs	Dénomination	Avis du Bureau
Senior	D5	CHARNIZAY ST FLOVIER 2, FLERE LA RIVIERE (36)	CHARNIZAY Ent.2	30 licenciées à CHARNIZAY. 8 licenciées à FLERE LA RIVIERE. Considérant l'avis favorable du District 36, Avis favorable.
Féminines	D1F	SEPMES 1, BOUCHARDAIS 1	SEPMES Ent.1	6 licenciées à BOUCHARDAIS. 10 licenciées à SEPMES. Avis favorable.
Féminines	D1F	VERETZ-AZAY-LARCAY 1, VAL DE CHER 1	VAL DE CHER Ent.1	3 licenciées à VAL DE CHER. 12 licenciées à VERETZ Avis favorable.

Féminines	D1F	CHARNIZAY ST FLOVIER 2, YZEURES PREUILLY 1.	YZEURES Ent.2	12 licenciées à YZEURES. 4 licenciées à CHARNIZAY. Avis favorable.
U18	Elite	FONDETTES 1, LUYNES 1, PERNAY 1	FONDETTES Ent.1	12 licenciés à FONDETTES. 22 licenciés à LUYNES 14 licenciés à PERNAY. Avis favorable.
U18	Masse	VILLIERS B.1, PAYS DE RACAN 1	VILLIERS Ent.	13 licenciés à VILLIERS. 9 licenciés à PAYS DE RACAN Avis favorable.
U18	Masse	DESCARTES 1, GRD PRESSIGNY 1, YZEURES PREUILLY 1.	YZEURES Ent.1	13 licenciés à DESCARTES. 6 licenciés à GRD PRESSIGNY. 14 licenciés à YZEURES Avis favorable.
U18	Masse	BOUCHARDAIS 1, ANCHE 1, RIVIERE 1	BOUCHARDAIS Ent.1	2 licenciés à ANCHE. 10 licenciés à BOUCHARDAIS. 3 licenciés à RIVIERE. Avis favorable.
U18	Masse	ST MARTIN BEAU 1, VAL DE CHER 1	VAL DE CHER Ent.1	8 licenciés à VAL DE CHER. 2 licenciés à ST MARTIN LE BEAU. Avis favorable.
U19F	Brassage	MONTREUIL 1, MONNAIE 1	MONTREUIL Ent.1	2 licenciées à MONTREUIL. 0 licenciée à MONNAIE. Avis défavorable.
U17	Brassage	FONDETTES 1, LUYNES 1, PERNAY 1	FONDETTES Ent.1	10 licenciés à FONDETTES. 19 licenciés à LUYNES. 2 licenciés à PERNAY Avis favorable.
U17	Brassage	CHANCEAUX1, MONNAIE 1, NOUZILLY ST LAURENT 1	CHANCEAUX Ent.1	27 licenciés à CHANCEAUX. 9 licenciés à MONNAIE. 2 licenciés à NOUZILLY. Avis favorable.
U17	Brassage	VOUVRAY 1, ROCHECORBON 1.	VOUVRAY Ent.1	12 licenciées à VOUVRAY 8 licenciées à ROCHECORBON. Avis favorable.
U17	Brassage	DESCARTES 1, GRD PRESSIGNY 1, YZEURES PREUILLY 1.	YZEURES Ent.1	12 licenciés à DESCARTES. 4 licenciés à GRD PRESSIGNY. 9 licenciés à YZEURES Avis favorable.
U15	Elite	VOUVRAY 1, ROCHECORBON 1.	VOUVRAY Ent.1	12 licenciées à VOUVRAY 9 licenciées à ROCHECORBON. Avis favorable.
U15	Elite	DESCARTES 1, YZEURES-PREUILLY 1	DESCARTES Ent.1	19 licenciés à DESCARTES. 12 licenciés à YZEURES. Avis favorable.
U15	Masse	CHANCEAUX 1, MONNAIE 1	MONNAIE Ent.1	10 licenciés à MONNAIE. 7 licenciés à CHANCEAUX. Avis favorable.
U15	Masse	FONDETTES 1, LUYNES 1, PERNAY 1	LUYNES Ent.1	15 licenciés à FONDETTES. 7 licenciés à LUYNES. 8 licenciés à PERNAY. Avis favorable.
U15	Masse	FONDETTES 2, LUYNES 1, PERNAY 2	LUYNES Ent.2	15 licenciés à FONDETTES. 7 licenciés à LUYNES.

				8 licenciés à PERNAY Avis favorable.
U15	Masse	VILLEDOMER 1, NOUZILLY 1	VILLEDOMER Ent.1	6 licenciés à VILLEDOMER. 0 licencié à NOUZILLY Avis défavorable.
U15	Masse	POUZAY 1, ST EPAIN 1, RILLY s/V.1, STE CATHERINE de F.	ST EPAIN Ent.1	3 licenciés à POUZAY. 1 licencié à RILLY. 6 licenciés à ST EPAIN. 3 licenciés à STE CATHERINE. Avis favorable pour POUZAY, ST EPAIN et STE CATHERINE. Avis défavorable pour RILLY.
U15	Masse	ESVRES 1, MONTBAZON 1	MONTBAZON Ent.1	8 licenciés à ESVRES. 3 licenciés à MONTBAZON Avis favorable.
U15	Masse	VAL SUD TOURAINE, ESVES ST SENOCH	VAL SUD TOURAINE Ent.1	6 licenciés à VAL SUD TOURAINE 5 licenciés à ESVES ST SENOCH Avis favorable.
U15	Masse	DESCARTES 2, LA CELLE ST AVANT 2, YZEURES-PREUILLY 2	DESCARTES Ent.2	19 licenciés à DESCARTES. 2 licenciés à LA CELLE. 12 licenciés à YZEURES. Avis favorable.
U15 F	Brassage	VERETZ-AZAY-LARCAY 1, VAL DE CHER 1	VAL DE CHER Ent.1	5 licenciées à VAL DE CHER. 1 licenciée à VERETZ Avis défavorable. 2 licenciées minimum par club. 7 licenciées minimum pour s'engager et jouer.
U15F	Brassage	LA RICHE 1, NAZELLES NEGRON 1	LA RICHE Ent.1	2 licenciées à LA RICHE. 2 licenciées à NAZELLES. Avis défavorable. 7 licenciées minimum pour s'engager et jouer.
U13	Niv 1	FONDETTES 1, LUYNES 1.	FONDETTES Ent.1	16 licenciés à FONDETTES. 9 licenciés à LUYNES. Avis favorable.
U13	Niv 1	ST LAURENT DE LIN.1, VILLIERS 1	ST LAURENT LIN 1	6 licenciés à ST LAURENT. 5 licenciés à VILLIERS. Avis favorable.
U13	Niv 1	ROCHECORBON 1, VOUVRAY 1.	VOUVRAY Ent.1	11 licenciés à ROCHECORBON. 5 licenciés à VOUVRAY. Avis favorable.
U13	Niv 1	LIMERAY CANGEY 1, NAZELLES NEGRON 1	NAZELLES Ent.2	2 licenciés à LIMERAY. 11 licenciés à NAZELLES. Avis favorable.
U13	Niv 1	ST MARTIN BEAU 1, VAL DE CHER 1, LUZILLE 1	VAL DE CHER Ent.1	5 licenciés à VAL DE CHER 2 licenciés à ST MARTIN LE BEAU. 0 licencié à LUZILLE. Avis favorable pour VAL DE CHER et ST MARTIN LE B.. Avis défavorable pour LUZILLE.
U13	Niv 1	DESCARTES 1, LA CELLE ST AVANT 1.	DESCARTES Ent.1	14 licenciés à DESCARTES. 1 licencié à LA CELLE. Avis défavorable.
U13	Niv.2	POUZAY 1, ST EPAIN 1, RILLY s/V.1, STE CATHERINE de F.	ST EPAIN Ent.1	3 licenciés à POUZAY. 0 licenciés à RILLY.

				7 licenciés à ST EPAIN. 0 licencié à STE CATHERINE. Avis favorable pour POUZAY et ST EPAIN. Avis défavorable pour RILLY et STE CATHERINE.
U13	Niv 2	LIMERAY CANGEY 1, NAZELLES NEGRON 1	NAZELLES Ent.2	2 licenciés à LIMERAY. 11 licenciés à NAZELLES. Avis favorable.
U13	Niv 2	VERETZ-AZAY-LARCAY 1, VAL DE CHER 2	VERETZ Ent.2	5 licenciées à VAL DE CHER. 2 licenciées à VERETZ Avis favorable. Cette équipe doit être considérée comme l'équipe 2 de VAL DE CHER et de VERETZ
U13	Niv 2	FONDETTES 2, LUYNES 2.	FONDETTES Ent.2	16 licenciés à FONDETTES. 9 licenciés à LUYNES. Avis favorable.
U13	Niv 2	ESVES ST SENOCH 1, VAL SUD TOURAINE 1	ESVES ST SENOCH Ent.1	6 licenciés à VAL SUD TOURAINE 7 licenciés à ESVES ST SENOCH Avis favorable
U13	Niv 2	DESCARTES 1, LA CELLE ST AVANT 1.	DESCARTES Ent.1	14 licenciés à DESCARTES. 1 licencié à LA CELLE. Avis défavorable
U13	Niv 2	PERNAY 1, ST ROCH 1	PERNAY Ent.1	14 licenciés à PERNAY. 7 licenciés à LA ST ROCH. Avis favorable.
U12	Brassage	FONDETTES 1, LUYNES 1.	FONDETTES Ent.1	11 licenciés à FONDETTES. 5 licenciés à LUYNES. Avis favorable.
U13F	Brassage	FONDETTES 1, LUYNES 1.	FONDETTES Ent.1	2 licenciées à FONDETTES. 1 licenciée à LUYNES. Avis défavorable. 2 licenciées minimum par club. 7 licenciées minimum pour s'engager et jouer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Patrick BASTGEN



Secrétaire général

Philippe GALLÉ



Président